

Les Cahiers des dix



Jacques Grasset de Saint-Sauveur (1757-1810), aventurier du livre et de l'estampe

Première partie: La lettre de 1785 au comte de Vergennes

Bernard Andrès, s r c

Numéro 56, 2002

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1008094ar>
DOI : <https://doi.org/10.7202/1008094ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions La Liberté

ISSN

0575-089X (imprimé)
1920-437X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Andrès, B. (2002). Jacques Grasset de Saint-Sauveur (1757-1810), aventurier du livre et de l'estampe : première partie: La lettre de 1785 au comte de Vergennes. *Les Cahiers des dix*, (56), 193–215. <https://doi.org/10.7202/1008094ar>

Résumé de l'article

Des Grasset de Saint-Sauveur, on connaît surtout André (1758-1792), martyr de la Révolution française, béatifié en 1926 et dont un collège porte aujourd'hui le nom. Cet article concerne plutôt son frère aîné, personnage à l'antipode: Jacques Grasset de Saint-Sauveur (1757-1810). Successivement diplomate, polygraphe, illustrateur et graveur, il fut aussi aventurier et quelque peu mystificateur. Montréalais de naissance, Jacques Grasset de Saint-Sauveur a connu sa petite gloire littéraire sous la Révolution et le premier Empire. Il publia un nombre considérable d'encyclopédies de voyages et de costumes, de compilations et de récits libertins, mais aussi d'ouvrages de morale d'inspiration philosophique ou républicaine. Il nous intéresse du triple point de vue de l'histoire politique et diplomatique du Canada et de la France, de l'histoire littéraire et de l'histoire de l'art. Pour cerner la personnalité de l'individu, on analyse ici une lettre qu'il adressa en mars 1785 à de Charles Gravier, comte de Vergennes, ministre des Affaires étrangères de France. Cette correspondance contient l'autoportrait de l'aventurier à la recherche d'un mécène, avec toutes les marques d'un jeune caractère déjà bien tranché : esprit d'initiative, audace frisant la présomption, détermination, sens politique et curieux mélange de réalisme et d'extravagance dans la vision du monde. En germe dans ce pli que Jacques Grasset de Saint-Sauveur rédige à 27 ans, se lit déjà toute la carrière de celui qui, sous le Directoire, trouvera plus prudent de perdre la particule et de signer « citoyen Saint-Sauveur », avant de s'acquiescer avec les plus ardents républicains de l'époque. À côté d'André, son père, ancien secrétaire de la Nouvelle-France, devenu consul sous Louis XVI, à côté de son frère cadet, lui-même consul et de l'autre frère, prêtre réfractaire fauché par la Terreur, Jacques Grasset fait tache. C'est cette tache qu'on examine ici à partir d'une simple lettre, avant de revenir, dans une prochaine livraison, sur la bibliographie du mouton noir des Grasset de Saint-Sauveur.

Jacques Grasset de Saint-Sauveur (1757-1810), aventurier du livre et de l'estampe

Première partie : La lettre de 1785 au comte de Vergennes¹

Par Bernard Andrès, s r c

Est-il possible de cerner le profil d'un personnage historique à partir d'une seule lettre qu'il aurait écrite à 27 ans, au beau milieu de sa carrière ? C'est ce que nous tenterons ici (non sans nous interdire, évidemment, de convoquer d'autres sources pour déchiffrer cette correspondance). Il se trouve que cette lettre de mars 1785 conservée aux Archives du Ministère des affaires étrangères de France est la seule source manuscrite primaire actuellement disponible pour l'étude de Jacques Grasset de Saint-Sauveur². On trouve dans ces sept pages couvertes d'une graphie nerveuse l'auto-portrait de l'aventurier à la recherche d'un mécène, avec

1. Je donnerai dans la prochaine livraison de ces *Cahiers* la suite de cette étude sur Grasset de Saint-Sauveur, travail effectué dans le cadre de mon projet CRSH sur l'« Archéologie du littéraire au Québec » (ALAQ). Une bibliographie plus exhaustive de Jacques Grasset de Saint-Sauveur paraîtra dans la seconde partie de cet article.
2. Lettre de Jacques Grasset de Saint-Sauveur au ministre Charles Gravier, comte de Vergennes, 25 mars 1785, Archives du Ministère des affaires étrangères de France, folios 206-209 (Personnel volumes reliés n° 36). Reproduit avec l'autorisation du Ministère des affaires étrangères. Toutes les citations suivantes seront tirées de cette lettre dont nous respecterons l'orthographe originale.

toutes les marques d'un jeune caractère déjà bien tranché: esprit d'initiative, audace frisant la présomption, détermination, sens politique et curieux mélange de réalisme et d'extravagance dans la vision du monde. À son crédit, déjà, quelques années de voyages et d'activités diplomatiques et littéraires. Mais aussi, en germe dans cette dépêche, d'ambitieux projets qu'il réalisera au-delà de toute attente au cours des 27 années lui restant à vivre. Nous procéderons donc, en examinant cette lettre, à une coupe verticale au mitan d'une existence, en vue d'éclairer, d'amont en aval, le parcours de notre personnage. Peu ou pas étudié jusqu'à nos jours, ce dernier présente, on le verra, un triple intérêt: pour l'histoire politique et diplomatique du Canada et de la France, pour l'histoire littéraire et pour l'histoire de l'art.

La lettre de 1785

Né à Montréal en 1757 et mort à Paris en 1810, Jacques Grasset de Saint-Sauveur rédige au printemps de 1785 une demande d'aide «À Monsieur de Vergennes»³. Il s'agit de Charles Gravier, comte de Vergennes (1719-1787), la personnalité politique la plus importante du royaume, sous Louis XVI. Ancien ambassadeur de Turquie et de Suède, il dirige la politique étrangère durant les années 1774-1787, engageant la France dans la guerre d'Indépendance des colonies américaines. La paix revenue après le Traité de Versailles (1783), Vergennes amorce un rapprochement avec l'Angleterre. C'est à cette époque, le 25 mars 1785, que Grasset de Saint-Sauveur interpelle le ministre. Grasset est à Strasbourg et il s'apprête à visiter l'Alsace, la Lorraine, l'Allemagne et l'Autriche en faisant, dit-il «une étude profonde des usages civils, militaires, religieuses et histoire naturelle de chaque peuple; en étendant ses recherches sur le commerce d'importation, d'Exportation, d'Échange, en examinant et calculant les intérêts réciproques des nations voisines, &c. &c». La phrase est soulignée, comme pour insister sur le caractère original de ces pérégrinations. Il en est de même du titre de cette page à la large graphie, soutenu, lui, d'un double trait: *Plan de mes Voyages, &c de mes observations*.

C'est que le jeune homme a de grandes ambitions et une opinion assez avantageuse de lui-même: «Jeune, digne représentant de la nation, s'occupant des grands intérêts de la Diplomatie»⁴, il n'a pas froid aux yeux. Ne se compare-t-il pas aux plus illustres explorateurs du temps, Banks, Cook et Bougain-

3. L'adresse «À Monsieur de Vergennes» est flanquée, dans le bas du premier folio d'un signe de reconnaissance maçonnique (nous y reviendrons).

4. Au XVIII^e siècle la diplomatie est la science des diplômes et des documents internationaux.

ville, « ces grands hommes, ces fameux voyageurs, aussi uniques par leurs découvertes que par leur intrépidité », dont il assure partager le courage ? N'évoque-t-il pas en s'adressant au compte de Vergennes le duc de Choiseul, son illustre prédécesseur ? Bel aréopage, au sein duquel cherche à se hisser le jeune Grasset : « leur ressembler, Monseigneur, est toute mon ambition. Les périls inséparables de leurs prétieuses découvertes, ne déconcertent pas mon courage : je sais que ce sont là les vrais lauriers du voyageur ». Se disant « simplement riche en bonne volonté, en désir de devenir homme comme eux », et d'être utile à sa patrie, il sollicite « un Mécène puissant, généreux » qui coopérera à son plan de voyage. Fort habile dans son argumentaire, il ne manque pas de flatter son correspondant. Il pourrait, certes, approcher d'autres hauts personnages : « Mais vous, Monseigneur, serais-je assez heureux pour que vous vouliez par vous même, m'aider, et me soustraire à la honte que j'essuyerois en m'adressant à ceux qui comblés des richesses de l'aveugle fortune n'ont jamais jouïs du plaisir d'être utiles à leurs semblables ». Et, plus loin : « Je n'ai pas de protecteurs ; entièrement livré à mes travaux, je n'ai point eu le tems de m'en faire. Votre cœur seul, votre amour pour les beaux arts, les Sciences, m'en tiendront lieu ».

Toutefois, pour convaincre un ministre régulièrement assailli de semblables requêtes et l'assurer qu'il ne s'agit pas d'un voyage d'agrément, le solliciteur doit déployer d'autres ressources que la flagornerie. Grasset le sait bien pour avoir déjà été sous les ordres de Vergennes, comme on le verra. Aussi le jeune homme y va-t-il de trois types d'arguments plus aptes à fléchir le haut fonctionnaire. Les uns reposent sur les origines et le milieu familial de Grasset, les autres sur ses propres compétences, d'autres enfin et non les moindres, sont plus techniques : elles portent sur la nature même de son projet.

Une famille exemplaire

En débutant par sa naissance « sous le ciel glacé de l'Amérique septentrionale », le jeune Grasset joue moins la carte de l'exotisme qu'il ne rappelle un passé glorieux où la France dominait le Canada. À demi-mot, l'idée s'insinue d'une dette contractée par l'ancienne métropole à l'endroit des Grasset : Jacques se dit « né de parents qui pour le Roi ont sacrifié leur fortune ». Ici, un astérique renvoie en marge à cette note : « Mon père actuellement consul gén. de France au Zante, Devant secrétaire général des Colonies en Canada, riche de plusieurs millions préféra se voir dépouillé de ses richesses plutôt que d'être privé de rejoindre les drapeaux de son Roy ». Et d'ajouter, après un signe de reconnaissance maçonnique⁵, la référence qui prouvera ses dires : « V. Bureau des Colonies ». Certes,

5. Ce deuxième signe apparaît encore sur le premier folio. La dépêche à Vergennes comporte trois de ces signes : nous y reviendrons.

André Grasset de Saint-Sauveur ne peut lui-même financer le projet de son fils, puisque, précise ce dernier, son père « est pauvre, les revenus de sa place suffisent à peine à l'entretien de sa nombreuse famille »⁶. Ce retour sur les Grasset de Saint-Sauveur du Canada dont le *pater familias* est alors consul de France ne peut manquer d'éveiller l'attention du ministre. Il a donc affaire à des serviteurs de l'État. Quand il entra lui-même en fonction, en 1774, Vergennes avait encore en mémoire les péripéties de la Cession du Canada aux Anglais. Depuis, il n'eut de cesse d'engager la France dans la guerre d'Indépendance des colonies américaines contre Londres. Les archives du ministère conservent des témoignages élogieux de Vaudreuil à l'endroit d'André Grasset, son secrétaire⁷. Ce dernier ne fut-il pas le procureur de l'ancien gouverneur, veillant après le retour de Vaudreuil à la disposition de ses biens outremer ? Mais le Bureau des colonies recèle aussi les minutes de « l'Affaire du Canada », procès où l'intendant Bigot et ses complices furent accusés de prévarication. Or Grasset père comptait parmi les prévenus. C'est même ce qui l'engagea, en 1764, à regagner la France avec sa famille⁸ pour se constituer prisonnier et, comme d'autres à l'époque, se défendre de telles accusations. Vergennes ne peut ignorer cette histoire, ni la piètre estime dans laquelle certains tenaient l'ancien secrétaire du Canada⁹. Mais Vergennes sait aussi que, finalement, Grasset père fut mis « hors de cour » et put recouvrer, en 1767, 317 000 livres en lettres de changes dûment acquises. Il sait enfin que Grasset père ne roule pas sur l'or puisque, nommé en 1772 consul à Trieste, il ne pouvait alors subvenir aux besoins de sa famille. « Réduite à la dernière nécessité », son épouse, Marie-Josephite Quesnel-Fonblanche, n'intervenait-elle pas, en 1778, auprès de Vergennes lui-même, pour crier misère ? Sept ans plus tard, c'est donc

-
6. André Grasset de Saint-Sauveur a eu sept enfants de deux lits et, dans les années soixante, il prenait aussi soin, avec son épouse, de son beau-père octogénaire. André Lachance signale qu'en 1772, « sa situation financière s'est tellement détériorée qu'il doit confier sa famille à une communauté religieuse car il n'a pas les moyens de la soutenir » Il mourra ruiné en 1794 (ANDRÉ LACHANCE, « Grasset de Saint-Sauveur, André », dans *DBC*, t. 4, p. 336).
 7. Vaudreuil écrit au ministre Nicolas-René Berryer à propos de Grasset : « il remplit sa tâche de premier secrétaire avec zèle, application et activité » (ANDRÉ LACHANCE, *ibid*). Les autres renseignements sur Vaudreuil et Grasset sont tirés de la même source.
 8. À propos des Grasset qui comptent trois André (ce qui causa une certaine confusion parmi les historiens), je propose de les désigner ainsi : André-1 Grasset de Saint-Sauveur (1724-1794) épouse en 1752 Marie-Anne Nolan Lamarque qui lui donne deux filles. Devenu veuf en 1755, André-1 convole avec Marie-Joseph Quesnel Fonblanche avec qui il aura cinq fils dont Jacques (1757-1810) qui fait l'objet de cette étude, André-2 (1758-1792), prêtre martyr de la Révolution française et André-3 (1761-1830), diplomate et écrivain.
 9. Montcalm, rappelle ANDRÉ LACHANCE (*ibid*), le tenait pour « ignorant et avide » et l'auteur du « Mémoire du Canada » le disait « sans honneur et sans sentiment » et « traître à son maître », n'y voyant que « friponnerie, que commerce illicite ».

Jacques, le fils aîné, qui revient à la charge, mais, cette fois-ci, dans un tout autre contexte. Il n'insiste pas trop sur les déboires passés de sa famille, mettant plutôt l'accent sur d'exaltants projets d'avenir. Il mise surtout sur sa jeunesse et un *curriculum vitae* déjà bien étoffé.

Un CV prometteur

Si Jacques veut voyager, c'est pour étudier la nature humaine et les pays visités, en vue de publier ses observations. Il lui faut donc prouver qu'il en a les capacités. S'il ne parle pas explicitement de ses études au collège parisien de Sainte-Barbe, il souligne toutefois ses dispositions intellectuelles en donnant l'exemple de sa récente publication : « ayant appris l'art de classer mes idées avec ordre, par mon Ouvrage des *costumes civils de tous les peuples connus* (...) »¹⁰. Il s'agit tout de même de deux volumes *in-quarto* comptant en tout près de 300 pages et 120 planches gravées à l'aquatinte et coloriées. Dédiée initialement au « Maréchal de Castrie (...) Ministre de la Marine et Secrétaire d'État », la publication connaîtra plusieurs rééditions, toujours amplifiées, selon le principe des ouvrages en souscription. Dès 1785, il semble que l'entreprise soit fructueuse. René Colas nous apprend en effet que Grasset a déjà cédé son privilège de publication à l'éditeur Pavard, pour la somme de 8000 livres¹¹. C'est peut-être à ces revenus que fait allusion le jeune homme dans sa lettre à Vergennes : « j'ai même déjà commencé mon voyage avec quelque peu d'argent que je possédois ». Et de préciser : « Je voyage à pied avec mon dessinateur, qui est à mes frais »¹². L'entrepreneur piéton dispose donc d'un employé qu'il doit prendre en charge, d'où la nécessité pour le gouvernement de soutenir son projet.

Grasset doit aussi faire preuve d'autres capacités que le sens de l'organisation et l'expérience de l'édition. L'habitude des longs déplacements s'impose. Il insiste sur le fait qu'il a « déjà beaucoup voyagé », contrairement à d'autres qui ne sont jamais sortis de leur pays. C'est d'abord sa naissance dans « l'Amérique septentrionale », bien sûr, mais aussi sa connaissance d'autres nations, laisse-t-il entendre avec son recueil sur les costumes de tous les peuples connus. Qu'il en ait compilé les données ou qu'il les ait relevées en personne, l'homme peut se targuer

10. *Costume civils actuels de tous les peuples connus, dessinés d'après nature, gravés et coloriés, accompagnés d'un abrégé historique de leurs Coutumes, Mœurs, Religions, Sciences, Arts, Commerce, Monnoies, &c. &c.* (...) A Paris. Chez l'auteur, rue de Vendome (...), 1784. L'ouvrage sera régulièrement réédité et amplifié de 1784 à 1787, sous des titres légèrement modifiés.

11. RENÉ COLAS, « André Grasset de Saint-Sauveur » *Bibliographie générale du costume et de la mode*, Genève, Stalkine Reprints, 1991, p. 485-498.

12. Nous reviendrons sur ces détails.

d'une curiosité certaine pour les phénomènes culturels étrangers. Par ailleurs, depuis la fin de ses études¹³, Jacques Grasset a pu voyager avec son père André-1 et son plus jeune frère, André-3, tous deux consuls ou vice-consuls. Jacques lui-même a été en poste en Hongrie¹⁴.

À ce sujet, écrit Anne Mézin, Jacques Grasset « assure jusqu'à la Révolution les fonctions de vice-consul de France en Hongrie, sur commission de son père, consul général au Zante »¹⁵. Dans sa lettre du 25 mars 1785 à Vergennes, Grasset signe en effet « J. Grasset chev. [chevalier]¹⁶ de Saint-Sauveur ci-dev [ci-devant] Vice consul de France en Hongrie ». On peut toutefois douter que l'homme soit resté en poste à Budapest jusqu'à la Révolution française. Divers arguments s'y opposent, dont sa trépidante carrière dans l'édition, mais d'abord cette lettre elle-même sur laquelle semble se baser Anne Mézin pour garder le diplomate en poste jusqu'à 1789. Tout repose en fait pour la datation sur la locution adverbale « ci-devant » : faut-il l'entendre comme « anciennement » vice-consul (acception en usage jusqu'à la Révolution), ou « actuellement » vice-consul (au sens que lui donneront ironiquement les sans-culottes : « un ci-devant marquis », « les ci-devant ») ? J'opte personnellement pour le vieux sens attesté par les dictionnaires historiques jusqu'à 1789. En 1785, Grasset est « ci-devant » vice-consul en Hongrie, c'est dire qu'il ne l'est plus¹⁷. Plus tard, de 1798 à 1806, l'auteur s'affichera dans les éditions de ses *Tableaux* et de ses *Voyages* comme « ancien vice-consul de France en Hongrie », mais il rajoute alors « et dans le Levant ». Jusqu'à plus ample informé, seuls son père et son frère ont œuvré officiellement au « Levant »¹⁸. Il semble donc que, la notoriété venue, Jacques usurpera quelque peu les qualifica-

13. Et peut-être même avant (nous n'avons pas les dates précises de ses années de collège).

14. Probablement entre 1777 (date approximative de la fin de ses études et 1784 (publication de son premier livre). À l'époque, la Hongrie vit sous la domination autrichienne. Durant les règnes de Marie-Thérèse (1740-1780) et de Joseph II (1780-1790), la Hongrie est devenue une semi-colonie de l'empire des Habsbourg.

15. ANNE MÉZIN, *Les consuls de France au siècle des Lumières (1715-1792)*, Direction des Archives et de la Documentation, Collection Diplomatie et histoire, Ministère des Affaires étrangères, Paris, Imprimerie nationale, 1997, p. 328.

16. À propos de ce titre de « chevalier », rien ne semble le justifier dans les documents que nous avons consultés, bien que LEJEUNE, dans son *Dictionnaire*, donne son père André comme « noble ». Par la suite, après la Révolution, Jacques Grasset de Saint-Sauveur troquera ce « chevalier de Saint-Sauveur » contre un « citoyen Saint-Sauveur » (Révolution oblige).

17. Il se présente d'ailleurs dans l'édition de 1784 de ses *Costumes* comme « ancien Vice-Consul de France, en Hongrie ».

18. À condition d'entendre largement ce toponyme, au sens de « régions de la Méditerranée orientale » (à partir des fameuses « Échelles du Levant », nom alors donné aux escales sur la route de l'Orient, des Îles vénitiennes aux ports de Turquie et d'Asie Mineure).



Lithographe del.

St. Jaureux del.

Frontispice de l'Europe

Frontispice du volume sur l'Europe dans l'Encyclopédie des voyages (1796).

Collection de la Bibliothèque nationale du Québec

tions de ses proches parents pour s'auréoler de cet Orient dont les guerres napoléoniennes consacreront bientôt la mode.

Revenons à sa lettre de 1785 et à la nécessité pour le jeune Grasset de faire valoir ses connaissances et expériences géographiques. Il est bien attesté qu'à 27 ans, il accumule (personnellement et dans le sillage de ses proches) un nombre considérable de voyages : de Montréal à Paris, de l'Europe centrale à Trieste, dans le golfe de Venise (où son père commença sa carrière en 1772), puis à Zante où il la poursuit en 1780 et, toujours dans les « Îles vénitiennes du Levant » avec son frère, vice-consul à Corfou depuis 1782¹⁹. Cette familiarité avec les réalités géopolitiques du temps ne pouvait que l'aider dans ses démarches auprès de Vergennes. En effet, toutes ces pérégrinations vont de pair avec l'apprentissage de langues étrangères. Il s'affirme « doué du don de plusieurs langues » et ne se prive pas d'énumérer au ministre celles qu'il maîtrise, ainsi que ses niveaux de compétence : « Je sais tous les dialectes italiennes, un peu le grec vulgaire et l'anglais, l'allemande, le latin ». Mais il exhibe aussi ses grandes qualités morales (patient, courageux, intrépide) et physiques. Il fera tout à pied, on l'a vu : « dans mes courses, j'aurai des facilités supérieures à tout autre ». Après cette partie « curriculum vitae »²⁰, il ne reste plus à l'athlète polyglotte et si cultivé qu'à emporter l'adhésion du mécène en exposant par le menu son projet éditorial.

19. Corfou se situe juste au-dessus de Zante, la plus méridionale des îles grecques ioniennes, à l'est du Péloponnèse et au nord de la Lybie. Ancien royaume légendaire d'Ithaque, l'île passa des Achéens aux Macédoniens et aux Romains, avant d'être occupée par les Normands et ravagée par les Turcs. Rattachée à Venise depuis le XV^e siècle, elle passe à la France sous la Révolution. En signant le Traité de Campoformio (1797), Bonaparte obtient en effet « les îles ci-devant vénitiennes du Levant », dont Corfou et Zante. Pour ce qui est d'André-3, frère de Jacques, il poursuivra une longue carrière diplomatique et « littéraire » : après son poste à Zante, il publiera un *Voyage historique, littéraire et pittoresque dans les îles Vénitiennes* (Paris, 1799), puis passera à Majorque (Mahon) et fera paraître son *Voyage dans les îles Baléares* (1806), avant de prendre le poste de vice-consul à Lübeck, en Allemagne. Je signale que M. Agustí Josep Aguiló Llofrui, des Baléares, prépare actuellement une édition en catalan du *Voyage dans les Îles Baléares* (une traduction en français de la première partie de cet ouvrage est parue en 1950).

20. Le lecteur contemporain ne peut s'empêcher de lire dans cette démarche la procédure actuelle des demandes de subvention où, après avoir délayé ses « réalisations antérieures », le chercheur expose savamment son projet : théorie-méthodologie-assistanat-budget-lettres de recommandations... Reconnaissons que la formule du XVIII^e siècle était plus allégée, mais aussi plus personnalisée.

Un livre didactique et pratique sur les voyages

En livrant à Vergennes le « plan de [ses] voyages et de [ses] observation », Jacques Grasset commence par « l'état des lieux » et la méthodologie qu'il entend suivre. Ses modèles : l'abbé Leboeuf et Jean-Jacques Rousseau. Du premier, « savant infatigable » qui voyageait à pied, il rappelle que « rien n'échappait à ses regards ». Il en fera de même en étendant le champ d'observation du diocèse de Paris à l'ensemble des provinces du royaume « et même les pays étrangers ». L'abbé Le Boeuf, chanoine de Sens et sous-chantre d'Auxerre pendant les années 1730, avait en effet publié une monumentale *Histoire du diocèse de Paris* en quinze tomes²¹. Grasset espère bien surpasser le travail du chanoine « en donnant plus d'extension aux vues trop étroites de l'abbé Le Boeuf ». On l'a vu, le jeune homme projette, lui, de traiter plus à fond des mœurs civiles, militaires et religieuses des habitants rencontrés en chemin : c'est ce qu'il appelle « l'histoire naturelle de chaque peuple ». Mais Jacques Grasset fera aussi l'histoire économique des nations voisines, toujours par monts et par vaux, « pédestrement à la Jean-Jacques ». On pense naturellement aux fameuses *Rêveries du promeneur solitaire*, rédigées par Rousseau au soir de sa vie (1776-1778) et publiées de façon posthume en 1782. Mais, outre le partage du prénom Jacques, seule la déambulation semble commune à cette œuvre et à celle dont rêve Grasset. Chez ce dernier, point de contemplation émue de la nature ni de méditation philosophique, point de testament d'une vie ni de rêveries transcrites au jour le jour, sans ordre préétabli. La référence à Rousseau étonne donc un peu : il faut la mettre au compte du succès de son œuvre et ne retenir que l'aspect « péripapéticien » du rapport au savoir, chez Grasset. Pour lui, tout repose sur l'observation du réel *pedibus cum jambis*. C'est un véritable éloge de la lenteur que propose Jacques Grasset, dans une attaque en règle de toute forme de vélocité. « Pour bien faire, il faut un voyageur à pied, qui ne soit pas à l'ordre des chevaux et des passions ». Lui-même, assure-t-il, sera « bien différent de ces voyageurs qui en chaise de poste brûlent le pays qu'ils traversent ».

Contrairement à d'autres qui n'ont pas réellement examiné leur sujet, Jacques parlera *de visu* des villes, villages et bourgs, de la qualité des terrains et de leur production, des paysages comme de l'industrie de leurs habitants, des arts et des sciences, de la religion et des coutumes, des fêtes et des spectacles, des rites de

21. Paru entre 1755 et 1758, cet ouvrage de référence a été régulièrement réédité jusqu'en 1888. Le Boeuf a aussi donné avec l'abbé Pascal Fenel un ouvrage savant sur « La Question d'« Agendicum » au XVIII^e siècle » (s.d.) et, en collaboration avec « une société de gens de lettres », un curieux *Essai historique, critique, philologique, politique, moral, littéraire et galant sur les lanternes* (1755).

mariage et de mort, etc. etc.²². À ces aspects anthropologiques (avant la lettre) s'ajouteront des détails pratiques sur l'hébergement : « les notices nécessaires à tout voyageur qui ne veut pas être à la merci des aubergistes ». C'est donc, dirions-nous aujourd'hui, un véritable « Nagel » ou un *Guide Michelin*, doublé d'un « Guide du routard » que projette Jacques en 1785. Rien de bien nouveau, par rapport à la vieille tradition des voyages de Compagnons ou du Grand Tour des gentilshommes depuis la Renaissance ? Que non, assurément. Si les termes « tourisme » et « touriste » n'apparaîtront qu'au tournant de 1800²³, le voyage individuel du lettré prend au XVIII^e siècle une nouvelle dimension « philosophique », intimement liée au rayonnement des Lumières²⁴.

Que dire de cette nouvelle épistémè de l'espace qui apparaît alors ? Autant la destination que la finalité ou les usages du voyage subissent de profondes mutations. Certes, on voyage toujours pour apprendre personnellement, mais aussi (surtout) pour diffuser systématiquement le savoir. Le voyage se discipline et devient presque une discipline dans le champ des connaissances (le projet de Grasset reflète même, on l'a vu, la dimension pluridisciplinaire de l'exercice). Des consignes strictes sont données à l'amateur pour que son périple soit utile à la Science et au Progrès. On découvre et on « couvre » tous les aspects du sujet géographique : au temps de Buffon et des cabinets d'histoire naturelle, on est sommé de recueillir des échantillons qu'on expédie aux savants. On sort des sentiers battus (Rome, Athènes, les Amériques), on se tourne soit vers le Pacifique (Cook, Bougainville, Lapérouse), ou le Yémen (Michaelis), l'Inde ou l'Afrique. Ou bien encore, on retourne à l'Europe, pour mieux en inventorier les régions²⁵. On découvre ou l'on redécouvre l'Italie du sud, la Sibérie, les Pyrénées,

22. Grasset s'inspire-t-il de l'ouvrage de Jean-Nicholas Demeunier *Esprit des usages et des coutumes des différents peuples* (1776) ?

23. Dérivé de « tourist », mot forgé vers 1800 en Angleterre pour désigner la personne pratiquant un « tour » (voyage circulaire), « touriste » apparaît dès 1803 en France. Le mot ne se répand qu'après les *Mémoires d'un touriste* de Stendhal (1838), tout comme « tourisme » dans les années 1840 (« tourism » circule en Albion dès 1811). Le sens péjoratif de tourisme apparaît très tôt en Angleterre où l'on conserve « touring » ou « sightseeing » pour le voyage d'agrément, parallèlement au « tourism » plus organisé ou industriel. En France, c'est surtout au XX^e siècle avec le tourisme de masse que la péjoration s'empare du mot et de la chose (Cf. *Le Robert, Dictionnaire historique de la langue française*).

24. Voir de MARIE-NOËLLE BOURGUET « Voyages et voyageurs », dans MICHEL DELON (dir.), *Dictionnaire européen des Lumières*, Paris, Presses universitaires de France, 1997, p. 1092-1095. Les remarques suivantes renvoient à cet article.

25. Bientôt le Directoire et le Consulat lanceront des enquêtes statistiques dans tous les départements et le Ministère de l'intérieur commandera au citoyen Grasset Saint-Sauveur des *Costumes des représentants du Peuple* (1795) et un *Recueil complet des Costumes des autorités constituées* (1796).

l'Auvergne. Un certain éclectisme marque ces entreprises, mais c'est en réaction contre l'esprit de système que le XVIII^e siècle multiplie les points de vue et les modes de savoir. Non pas un système, mais le meilleur des systèmes à partir d'un libre examen de tous les champs de connaissance, du plus noble au plus humble, et d'une approche empirique des phénomènes naturels et humains. Le voyage n'est-il pas la voie royale pour y parvenir ? Et le livre de voyage le meilleur moyen de le diffuser ? Marie-Noëlle Bourguet le rappelle : « avec 3540 titres français et étrangers — soit plus du double du siècle précédent —, la littérature de voyage, jusqu'alors part mineure de la production imprimée, devient au XVIII^e siècle un genre conquérant, multiforme ». Abstraction faite de la cartographie et des récits imaginaires, cette production adopte une infinité de genres connexes : « Voyages pittoresques dans les quatre parties du Monde », « Descriptions historiques et pittoresques », « Tableaux cosmographiques »²⁶, *Voyage historique, littéraire et pittoresque*²⁷, journaux de voyages, « Collections », « Histoire des costumes », « Encyclopédies », « Dictionnaires universels », etc. Ces derniers présentent, en outre, l'avantage du classement alphabétique, la commodité d'une bipartition des mots et des choses. Si l'encyclopédisme et la « fureur » de tout mettre en dictionnaire sont la marque du siècle, ce dernier se démarque aussi par le soin apporté à la représentation du réel, grâce à la gravure et aux fameuses planches. C'est dans ce mouvement qu'évolue à sa manière notre écrivain et dessinateur, persuadé, lui aussi, d'œuvrer pour sa patrie.

Sa façon plus personnelle de contribuer au bien commun consiste à rédiger sur le terrain et à compléter l'écriture par le dessin : « Chaque volume sera accompagné de gravures représentant les Cérémonies religieuses et civils, et militaires, ustencils, habillement, antiquité, et histoires naturelles des pays que je visiterai ». On retrouve là l'ambition des planches de l'*Encyclopédie* : renforcer par l'image le message du texte. En outre, chez Grasset comme chez Bougainville, La Pérouse ou Pallas, tout est mis en œuvre pour hâter les délais de parution. Pas question d'attendre le retour au bercail pour rédiger : « Quand on veut être vrai, il faut écrire de dedans les lieux (...) Les idées sont vieilles alors, et manquent de l'énergie propre au caractère de chaque nation », écrit Grasset. Aux voyages « compilés dans l'ombre d'un cabinet bien chaud »²⁸, Jacques préfère les notes prises sur le vif et le trait rapide du dessinateur²⁹. Il écrit d'ailleurs à Vergennes depuis Stras-

26. On retrouve ces trois genres dans la titrologie de Jacques Grasset de Saint-Sauveur.

27. C'est un des titres d'André-3 Grasset de Saint-Sauveur,

28. On songe au *Voyage autour de ma chambre*, que Xavier de Maistre publiera dix ans plus tard (1795).

29. La participation de Jacques Grasset aux dessins de ses ouvrages ne fait aucun doute selon les historiens de l'art, nous y reviendrons. Je remercie Robert Derome et ses assistants pour leur



« L'Artisane de Bordeaux », gravure du volume sur l'Europe
dans l'Encyclopédie des voyages (1796).

Collection de la Bibliothèque nationale du Québec.

bourg, « occupé à rédiger les observations que j'ai faites sur les villes principales de la Lorraine et de l'Alsace. Sitôt que j'aurai achevé de terminer la retouche de mes dessins, j'enverrai le tout à Paris pour commencer les premières livraisons : ce ne sera pas long »³⁰.

L'homme, enfin, est bien introduit dans le milieu de l'édition et de l'estampe. Son expérience des *Costumes* l'a mis en contact avec les meilleurs graveurs. Il l'assure : « le *Célèbre Cochin*³¹ déjà imbu de mon plan, généreusement veut bien coopérer à la réussite de mon projet, en retouchant gratis les dessins que j'enverrai, et en dirigeant la gravure ». Il apparaît clairement que Grasset participe à un réseau professionnel qui garantira le succès d'une édition dont il prévoit les moindres détails techniques. En précisant jusqu'aux fontes prévues pour le livre, il ne manque pas d'associer Vergennes à la *signature* de l'ouvrage, lui en faisant en quelque sorte partager la paternité : « M. Remi officier des chasses du Roi, recevra mes manuscrits, sous votre contreseing, Monseigneur, si vous daignez me permettre ; il se servira des beaux caractères Didot³² pour l'impression de mon texte, et délivrera l'ouvrage au public par souscription ». Autre détail concernant l'écriture de son journal : Grasset veut toucher le plus large public et son style sera des plus attrayants. Il adoptera donc la forme narrative « pour couvrir la sécheresse des discussions géographiques ». C'est sous le genre du conte et d'une certaine oralité qu'il envisage de « parler, sans ennuyer, dit-il, en lardant mes discours de petites historiettes, et aventures »³³.

Un tel souci du détail ne peut que culminer dans les considérations financières (objet premier de la lettre à Vergennes). Avec les revenus de la vente, Grasset s'engage à rembourser les avances qui lui seront octroyées et à réinvestir dans d'autres voyages d'étude. Quant à la façon de lui adresser des fonds, le jeune

contribution au dossier de Jacques Grasset de Saint-Sauveur et je renvoie au site Internet de Robert Derome, commissaire de l'exposition présentée en 2000 au Musée du château Ramezay, à Montréal : « Images d'un changement de siècle (1760-1840). Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec » : < <http://www.unites.uqam.ca/expo/Fr/2.4b.Bas-Canada.html> >. On trouve sur ce site un certain nombre de gravures de Jacques Grasset.

30. En cela, il agit comme Lapérouse qui renvoyait en France, à mesure qu'il progressait, les journaux de son expédition.

31. Souligné dans le texte. Il s'agit de Charles-Nicolas Cochin, dit le Jeune (1715-1790). Ancien dessinateur des Menus-Plaisirs de Louis XV, ce graveur, ornemaniste et écrivain d'art, excellait dans l'illustration et la vignette et avait collaboré à l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert.

32. Nom du caractère d'imprimerie créé par François-Ambroise Didot, membre d'une grande famille d'imprimeurs.

33. Nous verrons dans la seconde partie de cet article des exemples de ce style.

entrepreneur livre non seulement au ministre son adresse à Strasbourg³⁴, mais aussi les différents relais postaux et bancaires par lesquels lui parviendraient « quelques secours ». Il ne fixe pas de somme, s'en remettant à la prodigalité de Vergennes : « quelque peu que ce puisse être, je serai content; cela me mettra du moins à même de continuer mes recherches et de ne pas attendre la sortie des 1^{ères} livraisons de mon journal »³⁵.

dépense, elle est jonchée... tout cela m'a été rendu, et
l'usage à vos yeux, et Monsieur, un motif pour
moi.

Je n'ai point de protecteurs; entièrement livré à mes
travaux, je n'ai point eu le temps de m'en faire...
votre cœur est, votre amour pour les beaux arts,
les sciences, m'en tiendront lieu, et je vis dans
l'espoir que ma lettre, mes représentations, mes
demandes auront auprès de vous, Monsieur,
le même succès que c'est un Médecin sous les
voies présentes.

J'ai l'honneur d'être avec le plus profond respect

Monsieur

Très humble et très obéissant
Serviteur

J. Grasset chef de Saint-Sauveur

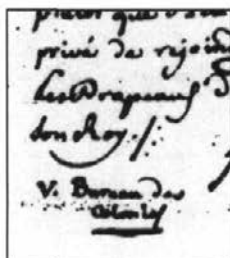
~~à Strasbourg, chez M. le Baron d'Armfeld~~
à Strasbourg, chez M. le Baron d'Armfeld
Capitaine du Rég. Royal Suède, maison de M.
de la Marche, lieu. Colonel d'Hussards —
Rue des Dentelles

L.S. Je suis assez heureux pour que vous interviennent à mon sort, et
aussi de mes travaux, qui m'ont servi à m'enlever, —
quelques heures, de Directeur des Postes, où M. de la Marche, Bailli
m'a déchargé, sur votre ordre, ce que vous voudriez bien me
donner. Quelque peu que ce puisse être, je serai content
cela me mettra du moins à même de continuer mes recherches
et de ne pas attendre la sortie des 1^{ères} livraisons de mon journal.

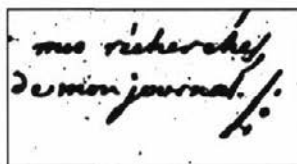
Lettre de Jacques Grasset
de Saint-Sauveur au
ministre Charles Gravier,
comte de Vergennes,
25 mars 1785, Folio 207 v.

34. Il ne loge pas n'importe où : c'est l'hôte du baron d'Armfeld, capitaine du Régiment Royal Suède, « maison de M. de la Marche, Colonel d'Hussard ».
35. Ici encore (quatrième folio), Grasset trace en coin de page un signe de reconnaissance maçonnique.

Si cette demande est encore modeste, eu égard au parcours envisagé (de l'Alsace à l'Autriche), Vergennes doit bien se douter que Grasset a d'autres ambitions et que, s'il lui concède déjà « quelques secours », il n'en finira pas de contribuer à ses voyages. Faisant état de son « activité, (son) intrépidité, (son) ardeur », le jeune homme n'espère-t-il pas « un jour, qui sait, la gloire de pouvoir aller dans des pays inconnus chercher à ma patrie de nouvelles possessions » ? On comprend dès lors que le ministre n'ait pas succombé à la rhétorique du solliciteur. Quant aux signes maçonniques dont ce dernier a parsemé son texte, il semble que Vergennes n'y ait point été sensible³⁶.



Signe maçonnique apparaissant dans un détail de la lettre de 1785, folio 6, après « les drapeaux de son Roy ».



Signe maçonnique apparaissant dans un détail de la lettre de 1785, folio 7v, après « de mon journal ».

Dans les marges : la réponse de Vergennes

Le déchiffrement de cette fameuse lettre du 25 mars 1785 et de ses marges permet en effet de mesurer sa « force perlocutoire »³⁷. Comme cela se produit dans les archives administratives, un commentaire a été ajouté sur le premier folio de la missive par l'attaché du ministre. Au-dessus de l'adresse liminaire, une plume plus large que celle de Grasset a griffonné le résumé de la demande et la réponse de Vergennes. On imagine la scène. C'est d'abord la lecture du résumé :

Le Sr. Grasset de Saint-Sauveur, auteur des *Costumes de tous les Peuples*, Se propose de voyager en Allemagne et de publier le résultat de ses observations. Il solli-

36. À propos de l'affiliation de Vergennes ou de Jacques Grasset à la franc-maçonnerie, je n'en ai pas trouvé de traces dans les principaux ouvrages de référence. Le Ligou ne donne qu'un Charles-Joseph Vergennes (1765-1821) de la loge L'Heureux Hasard du régiment Royal-Vaisseau-Infanterie (DANIEL LIGOU, *Dictionnaire de la franc-maçonnerie*, Paris, Paris, Presses universitaires de France, 1987). Sur la question des signes maçonniques dans les correspondances du XVIII^e siècle, voir mon étude « Les manuscrits d'un Albigeois : de la signature maçonnique dans les pétitions québécoises de Pierre de Sales Laterrière (1778-1782) », dans JACINTHE MARTEL et ROBERT MELANÇON, *Inventaire, lecture, invention. Mélanges de critique et d'histoire littéraires offerts à Bernard Beugnot*, Montréal, Paragraphes, Département d'études françaises, Université de Montréal, 1999, p. 119-152.

37. Pour reprendre le jargon des linguistes qui désignent ainsi l'effet que produit (ou non) le discours sur l'interlocuteur.

cite des Secours du Gouvernement et les attend à Strasbourg, où il est occupé à rédiger ses observations sur les principales villes de la Lorraine et de l'Alsace.

Le secrétaire attend ensuite la réaction de Vergennes. Celui-ci pose peut-être quelques questions de détails, se fait relire tels passages sur Grasset de Saint-Sauveur père, médite un instant et, devant la masse d'autres courriers à traiter, lâche une réponse en faisant signe au sbire de la consigner. Sur son écritoire, le zélé collaborateur trouve un coin de page libre sur le même folio et jette ce qui deviendra le contenu de la réponse :

2 avril 1785.

Remis et recommandé par M. le [illisible] M.^{al} de Camp.

M. le C^{te}. De Vergennes n'a point de fonds [illisible] à employer aux recherches de M. Grasset. Lorsqu'il en publiera les résultats, le Ministre se les procurera imprimés.

L'histoire ne dit pas combien d'exemplaires le gouvernement acheta par la suite, lors de la parution, mais cette réponse peut tout de même être vue comme une forme d'encouragement pour Jacques Grasset. Toujours est-il que ce dernier n'a pas baissé les bras si l'on en juge par sa fécondité dans les années suivantes et jusqu'à sa mort.

Après la lettre de 1785

Nous évoquerons rapidement pour finir les principales étapes de cette carrière, déjà en germe dans la lettre de 1785³⁸. Après sa première édition des *Costumes* en 1784³⁹, Jacques Grasset de Saint-Sauveur a vendu son privilège sur ce titre à l'éditeur Pavard. Ceci ne l'empêche pas, par la suite, de concurrencer le même Pavard avec d'autres publications sur les costumes, dont sa fameuse *Encyclopédie des voyages* qui traite aussi des costumes civils. Il fera paraître en 1788 avec Pierre-Sylvain Maréchal⁴⁰, les *Costumes civils actuels de tous les peuples connus* [...] en quatre volumes avec planches et frontispices. Puis, en 1796, le « citoyen Grasset-Saint-Sauveur » donnera chez Deroy les *Costumes des représentants du peuple : membres des deux conseils, du Directoire exécutif, des ministres, des tribunaux, des*

38. Nous en donnerons une étude plus approfondie dans une prochaine livraison de ces cahiers.

39. Dès 1784, une deuxième édition paraît sous un titre légèrement différent (à cause de l'augmentation des matières et des illustrations).

40. Nous reviendrons dans notre prochain article sur les collaborateurs de Jacques Grasset, dont ce Sylvain Maréchal, polygraphe athée, franc-maçon et révolutionnaire (ce qui n'est pas forcément un pléonasme).

SIX LIVRES LE N^o.

ENCYCLOPÉDIE DES VOYAGES,

CONTENANT l'abrégé historique des mœurs, usages, habitudes domestiques, religions, fêtes, supplices, funérailles, sciences, arts, commerce de tous les peuples ;

ET la collection complète des costumes civils, militaires, religieux, dignitaires de tous les peuples, dessinés d'après nature, gravés avec soin, et coloriés à l'aquarelle.

Par J. GRASSET-ST-SAUVEUR, ci-devant Vice-Consul de France en Hongrie, et Auteur des Costumes civils actuels de tous les Peuples connus, etc., dont la première édition vient d'être terminée.

On souscrit, à Bordeaux, chez le citoyen Saint-Sauveur, place Saint-Germain, N^o 5, à côté de la grille de Tourny.

Se trouve chez les principaux Libraires
de la République.

Prospectus de l'Encyclopédie des voyages (s.d.).

Collection de la Bibliothèque nationale du Québec.

messagers d'Etat, huissiers et autres fonctionnaires publics, etc. On trouve encore la même année 1796 un *Recueil complet des costumes des autorités constituées, civiles, militaires, et de la marine, dont les dessins ont été confiés au citoyen S.-Sauveur*, publié à Paris «chez l'auteur». Il s'agit alors d'une commande du ministère de l'Intérieur, ce qui indique assez la «reconversion» de l'ancien «chevalier de Saint-Sauveur» en «citoyen» jouissant à présent des bonnes grâces du gouvernement révolutionnaire. Il est vrai que nous sommes alors sous le Directoire et que la Terreur est passée (sous laquelle a trépassé le frère cadet de Jacques, André-2).

Jacques Grasset de Saint-Sauveur avait certes trouvé dans les «costumes» une source intarissable de revenus qui lui permettait de recycler probablement d'un titre à l'autre ses dessins et gravures⁴¹. Mais il avait aussi d'autres cordes à son arc. Dès 1785, il diversifiait sa production avec des ouvrages d'inspiration mythologique ou libertine. L'attribution des textes suivants n'est pas encore définitive, mais on peut raisonnablement penser qu'il a baigné dans la parution, sinon la conception des *Tableaux de la Fable ou Nouvelle historique poétique des dieux, demi-dieux et héros de la Fable, représentée par figures et accompagnée d'explications, par MM. J. Grasset de Saint-Sauveur et Sylvain M****. Cet ouvrage en neuf volumes est paru chez Pavard entre 1785 et 1787, en collaboration avec Pierre-Sylvain Maréchal. Plusieurs catalogues de bibliothèques et travaux sur l'imprimé lui attribuent aussi *La Belle captive, ou Histoire véritable du naufrage & de la captivité de Mlle. Adeline, comtesse de St-Fargel, âgée de 16 ans, dans une des parties du royaume d'Alger, en 1782*. D'inspiration libertine, ce récit de 1786 offre aussi une réflexion sur les injustices sociales⁴², mais surtout de sévères jugements contre la «barbarie» des «empires d'Afrique» et un plaidoyer pour que l'Europe y mette fin par les armes. Ces considérations belliqueuses annoncent déjà la politique expansionniste de la France révolutionnaire. Elles rappellent également la lettre de Grasset à Vergennes, un an plus tôt, où le jeune homme exprimait le désir «[d']aller dans des pays inconnus chercher à ma patrie de nouvelles possessions».

En publiant l'année suivante ses *Tableaux cosmographiques de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, avec histoire générale et détaillée des peuples*

41. Il faut ajouter que cette série sur les costumes a donné lieu, dès 1795-1796 à des traductions en anglais, en allemand et en italien.

42. Voir JULIE ALIX, « Jacques Grasset de Saint-Sauveur (1757-1810) ou la littérature des marges à la fin de l'Ancien Régime et sous la Révolution », dans BERNARD ANDRÉS et MARC ANDRÉ BERNIER (dir.), *Portrait des arts, des lettres et de l'éloquence au Québec (1760-1840)*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « La République des Lettres », 2002, p. 109-116. Je remercie Julie Alix et Nicolas Bauré, collaborateurs du projet de recherche ALAQ, pour leurs contributions au dossier des Grasset de Saint-Sauveur.

T A B L E A U X

des

P R I N C I P A U X P E U P L E S

D E L' E U R O P E ,

D E L' A S I E , D E L' A F R I Q U E , D E L' A M É R I Q U E ;

et les découvertes

DES CAPITAINES COOK, LA PÉROUSE, etc. etc.

Représentés avec leur figure caractéristique, d'après leurs variétés physiques, chacun dans son costume, et peints avec les couleurs qui leur sont usitées.

Chacun de ces cinq Tableaux est accompagné d'un Livre d'explication, qui rend compte des mœurs, coutumes, usages, religion et commerce de chaque peuple.

Par JACQUES GRASSET-SAINT-SAUVEUR, ancien Vice-consul de France en Hongrie et dans le Levant.



À P A R I S ,

Chez l'Auteur, rue Coquéron, maison de France, derrière la Poste aux lettres,

À B O R D E A U X ,

Chez la citoyenne SAINT-SAUVEUR, sous le péristyle de la grande Comédie.

Et chez les principaux Libraires de Paris et des Départemens.

AN VI DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

*Frontispice des Tableaux des principaux peuples de l'Europe
(an VI de la République : 1797-1798).*

Collections de l'Université de Montréal.

sauvages [...] (1787), Grasset entame une longue série d'ouvrages géographiques et d'histoire culturelle. On y retrouve l'intérêt manifesté dans sa correspondance de 1785 pour les us et coutumes de l'étranger. Toutefois, est-il encore question de descriptions « d'après nature » par un observateur pédestre, dans ce qui apparaît de plus en plus comme des compilations ? Seule une lecture attentive de ces ouvrages permettra d'en juger. Contentons nous pour l'instant de mentionner, entre 1792 et 1796, l'*Encyclopédie des voyages, contenant l'abrégé historique des mœurs, usages, religions, sciences et arts et commerce de tous les peuples et la collection complète de leurs habillemens* [...]. Les cinq parties en trois volumes de cette encyclopédie parue chez Deroy contiennent plus de 400 planches coloriées, gravées par Labrousse et Laroque, dans un atelier probablement dirigé par Jacques Grasset. On en recense deux autres éditions, dont celle de 1806 en deux volumes sous le titre *Voyages pittoresques dans les quatre parties du monde ou troisième édition de l'Encyclopédie des voyages* (...), chez la veuve Hocquart. Dans la même veine, mentionnons aussi les *Tableaux des principaux peuples d'Europe, de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique, et les découvertes des capitaines Cook, La Pérouse, etc.* (Paris, chez l'Auteur, 1798).

Six titres en un an... puis l'aventure

L'année 1796 est sans aucun doute la plus faste pour notre Grasset. Outre le lancement des *Encyclopédies du voyage* et la reprise des *Costumes*, le bouillant entrepreneur commet coup sur coup six titres (!). L'attribution de certains d'entre eux (publiés anonymement) reste à établir, mais la présomption est forte pour les suivants : c'est d'abord une série d'ouvrages patriotiques, moraux ou philosophiques, à Paris chez Deroy. La plupart sont en collaboration :

- *L'Antique Rome, ou Description historique et pittoresque de tout ce qui concerne le peuple romain dans ses costumes civils, militaires et religieux, dans ses mœurs publiques et privées, depuis Romulus jusqu'à Augustule*, par Grasset-Saint-Sauveur (1796) ;
- *Les Fastes du peuple français, ou Tableaux raisonnés de toutes les actions héroïques et civiques du soldat et du citoyen français*, par Jacques Grasset Saint-Sauveur (le titre paraîtra en de multiples livraisons entre 1796 et 1805) ;
- *Les Trois manuels, ouvrage moral écrit dans le genre d'Épictète. Manuel des infortunés, des indigents et de l'homme de bien*, par J. Grasset-Saint-Sauveur (1796) ;

Toujours en 1796, ce sont, par ailleurs, des récits libertins d'inspiration orientale, souvent ornés de gravures :

- *Le Sérail, ou Histoire des Intrigues Secrettes et amoureuses des Femmes du Grand Seigneur. Édition ornée de huit gravures.* Par J. Grasset Saint-Sauveur (Paris, Deroy, 1796)⁴³.
- *Les amours du fameux comte de Bonneval, pacha à deux queues, connu sous le nom d'Osman, rédigé d'après quelques mémoires particuliers* (Paris, Deroy, 1796)⁴⁴.
- *Hortense, ou la Jolie courtisane, sa vie privée dans Paris, ses aventures tragiques avec le nègre Zéphire dans les déserts de l'Amérique* (Paris, Tiger, s.d.).
- *Waréjulo et Zelmire, histoire véritable, traduite de l'anglois* (Paris?-1796)⁴⁵.

En 1797, on recense un autre titre de la même trempe : *Les amours d'Alexandre et de Sultane Amasille*.

Durant les dernières années de sa carrière, Jacques Grasset continue de rééditer certains anciens titres (*Voyages pittoresques*), ou collabore à de nouveaux ouvrages. On retrouve, publié chez Barba en 1801, la veine du recueil moral ou philosophique : *L'Esprit des « ana », ou De tout un peu, recueil contenant l'élite des bons mots... le tout entremêlé de pensées ingénieuses et philosophiques [...]*. Après quelques mésaventures financières, Grasset s'exhibe dans les salons comme prestidigitateur, puis il choisit de fuir ses créanciers en gagnant « les colonies »⁴⁶. Le spécialiste de l'estampe et de la gravure devient alors un personnage ambigu aux pratiques douteuses : n'avait-il pas déjà « estampé » son premier éditeur, Pavard ? Voilà qu'il tente à présent d'estamper ses débiteurs. Durant une absence de durée indéterminée (1802-1804 ?), l'aventurier voyage à la tête d'une troupe de comédiens. L'entreprise périclité et Grasset reprend du collier dans l'édition. Le quinquagénaire collabore alors au premier tome d'un ouvrage patriotique paru chez Laurens : *Les archives de l'honneur, ou notices sur la vie militaire des généraux de*

43. Jacques Grasset prétend dans ce livre qu'il a étudié sur place les usages qu'il décrit (!).

44. Précisons que ces queues ne renvoyaient pas aux appendices anatomiques du pacha, mais à une décoration en queue de cheval, marque d'ignominie qu'il portait devant lui. Certains bibliographes ont entré le titre sous deux queues, d'autres sous trois (!).

45. Notons que ces deux derniers titres ne font peut-être qu'un livre, certains catalogues les signalant sous la même couverture, parfois orthographiés *Ware-Julio et Zelmire*, parfois *Warfulir et Zelmire*. N'ayant pas encore mis la main sur cet ouvrage, nous ne pouvons trancher, tout comme pour le titre suivant de 1797 : *Les amours d'Alexandre et de la Sultane Amasille*.

46. Cette période de sa carrière nous est connue par Alphonse Rabbe dont nous étudierons le témoignage dans une autre livraison de ces cahiers (ALPHONSE RABBE, *Biographie universelle et portative des contemporains*, Paris, Y. de Boisjolin, 1830).

brigades [...] qui par leurs belles actions se sont illustrés (1805-1806). Il participe aussi comme graveur au livre de botanique publié chez Joseph Roques : *Plantes usuelles, indigènes et exotiques, dessinées et coloriées d'après nature, avec la description de leurs caractères distinctifs et de leurs propriétés médicales* (1807-1808). On retrouve encore le quinquagénaire dans une publication chez la veuve Hocquart, consacrée à ce monde théâtral qui l'aura fasciné une partie de sa vie : *Galerie dramatique ou acteurs et actrices célèbres qui se sont illustrés sur les trois grands théâtres de Paris* (1809). Deux ans après sa mort (survenue le 3 mai 1810), le dernier de ses ouvrages paraît chez la veuve Courcier. Le titre renvoie nostalgiquement à l'époque de sa jeunesse où il rêvait d'étudier le monde et de diffuser ses travaux *orbi et urbi* : « Je parlerai, écrivait-il à Vergennes en 1785, des arts, sciences, métiers, monnoies (...) ». Son titre posthume de 1812 est en effet : *Muséum de la jeunesse, ou Tableaux historiques des sciences et des arts, ... par feu J. Grasset de Saint-Sauveur [...]*.

La production de Jacques Grasset de Saint-Sauveur mérite bien plus que ce trop bref panorama. Il reste encore bien des énigmes à résoudre sur les attributions de certains titres et sur la part réelle qu'y a prise le personnage. Il convient aussi de s'interroger sur le contenu de ces livres dont peu ont été étudiés et dont certains demeurent encore introuvables. Ils errent, fantomatiques, dans les imprimés bibliographiques ou dans l'espace virtuel des catalogues informatisés. La biographie elle-même de cet aventurier des lettres et de l'estampe (au double sens du mot) reste encore lacunaire. La recherche se poursuit⁴⁷. Notre prochaine contribution à ces cahiers devrait combler en partie ces lacunes et mieux situer l'homme et l'œuvre dans l'évolution des lettres et des arts au tournant du XIX^e siècle. Elle devrait aussi répondre à la question de la canadienité toute problématique de ce Montréalais exilé dans les vieux pays, qui, curieusement, ne dit rien des Canadiens français dans ses *Tableaux de l'Amérique*.

[Fin de la première partie]

Bernard André.

47. Je tiens à exprimer ma plus vive reconnaissance pour son aide dans cette recherche à madame Karole Bezut, conservateur au département des Archives historiques du ministère des Affaires Étrangères de la France.